



**Fondation
Hanns
Seidel**

**Centre National pour la Recherche Scientifique et Technologique
Institut des Sciences des Sociétés**

OBJECTIF GENERAL

La conférence vise à consolider la cohésion sociale par la sensibilisation et la promotion de la culture de la paix entre les différentes communautés vivant au Burkina Faso.

3. OBJECTIFS SPECIFIQUES

De façon spécifique, la conférence vise à :

- faciliter la connaissance de notre histoire commune ;
- renforcer la citoyenneté en vue de prévenir des crises et des tensions interculturelles et interreligieuses entre les communautés dans la région du centre est ;
- promouvoir le capital social endogène à travers des modèles de leadership et d'engagement en faveur de la paix et du vivre-ensemble ;
- accroître les capacités des communautés, des groupes vulnérables et des collectivités locales à œuvrer pour un changement social propice à la paix et à résister à la violence dans la région du centre est ;
- promouvoir la culture de la paix et du vivre-ensemble.

4. RESULTATS ATTENDUS

- Une conférence regroupant des leaders d'opinion est animée dans la ville de Tenkodogo sur la cohésion et l'inclusion sociale, le vivre ensemble et la démocratie ;
- Un engagement à la promotion de la culture de la paix des leaders communautaires, politiques, associatifs et religieux est obtenu ;
- Un rapport d'activités est disponible.

**Comment promouvoir le Vivre Ensemble et la paix dans un
Burkina Faso agité :**
**Origine socio-historique et anthropologique de la parenté à
plaisanterie: mode d'organisation, fonctionnement, dynamique et
avenir dans quatre provinces du Burkina Faso**

Alain Joseph SISSAO

Directeur de Recherche

03 B.P. 7047 Ouagadougou

Tél : 36 07 46 / 36 28 35

Fax : 36 08 62

E-mail : alainsis@gmail.com

RESUME

La parenté à plaisanterie s'inscrit par excellence dans le principe de l'altérité qui sous tend les relations entre les groupes sociaux, quartiers et liens du mariage. Au Burkina Faso, l'élucidation du fonctionnement, de la dynamique et l'avenir sont tour à tour mis sous la rigueur de l'analyse anthropologique et ethnologique. On parvient ainsi à dégager les différentes sortes d'alliances et de parentés à plaisanterie ; leur taxinomie et leur typologie. L'analyse se poursuit par un repérage des thèmes, des mots et interdits de la pratique en fonction des groupes d'âge. La structure profonde du phénomène est atteinte par l'exhumation des mythes et légendes illustrant la parenté à plaisanterie. Ce qui permet de comprendre la structure de surface l'analyse langagière qui sous tend la portée éducative et le rôle de régulation de tensions sociales. La catharsis dégagée par la parenté à plaisanterie permet de jeter une réflexion sur l'avenir de la pratique dans le Burkina Faso contemporain tiraillé entre turbulences et Vivre ensemble dans un monde en proie aux mutations sociales et à la mondialisation.

L'article tente de cerner tous les contours dans quelques provinces du Burkina notamment dans l'aire culturelle septentrionale moaaga.

Mots clés : parenté à plaisanterie, alliance à plaisanterie, fonctionnement, dynamique, langage, éducation, avenir.

Abstract :

The joking relationship represents a prime case of the principle of « altérité » which underlies relations between social groups, quarters of towns, and marriage bonds. In Burkina Faso, clarification of the function, the dynamic and the future are in turn subjected to anthropological and ethnological analysis. Thus we manage to establish the different sorts of alliances and joking relationships ; they are classified according to a typological system. The analysis involves identification of the themes, the words and the captured through the unearthing of the myths and legends which illustrate the joking relationship. This educational import and the function of tempering and relieving social tensions. The catharsis which becomes apparent through the joking relationship sheds light on the future of the practice in contemporary Burkina Faso which is prey to social mutations and globalisation.

The article attempts to establish all of the contours in several provinces of Burkina Faso particularly in Moaga cultural area.

Key words : joking relationship, joking alliance, function, dynamics, language, education, future.

Définition de l'alliance à plaisanterie et de la parenté à plaisanterie

Nous pouvons résumer nos analyses documentaires à partir des bases conceptuelles de notre observation du terrain en disant que l'on parle de « parenté à plaisanterie » lorsqu'il y a un lien de consanguinité contracté par le mariage entre deux groupes ou deux familles, à l'intérieur de la famille (par exemple grand-père/petit-fils). À l'inverse, l'on parlera « d'alliance à plaisanterie » lorsqu'il existe un lien (alliance) entre deux groupes, deux villages, deux quartiers, ou deux régions, deux ethnies par le biais des ancêtres qui ont scellé un pacte sacré basé sur les relations amicales régies par les codes de la plaisanterie, assorties des liens de non-agression, d'assistance mutuelle, de respect et de solidarité. Il peut aussi avoir un pacte symbolique de sang qui scelle l'entente entre deux ancêtres ou deux amis qui deviennent des alliés à plaisanterie.

I. Les différentes alliances à plaisanterie dans les provinces du Burkina

Nous verrons tour à tour les formes basées sur la toponymie ainsi que les formes basées sur les groupes sociaux.

I. 1 les formes basées sur la toponymie (inter quartiers, villages)

L'enquête menée dans quatre provinces (Namentenga, Boulgou, Ganzourgou, Kouritenga) révèle qu'il existe plusieurs formes de pratiques d'alliance à plaisanterie. Il y a l'alliance à plaisanterie entre deux **régions**, deux **villages**, deux **quartiers**. La relation entre deux régions se définit dans la perspective d'un lien de plaisanterie entre ce que l'on pourrait appeler deux provinces selon le découpage pré-colonial et administratif du Burkina. Mais cette délimitation est purement formelle pour le cas de notre étude car les frontières entre les provinces sont souvent caractérisées par des zones de capillarité

ethniques. Ainsi les habitants de la province du Ganzourgou entretiennent des relations de plaisanterie avec ceux de Koupéla vice versa. Ceux de Tenkodogo avec ceux de Koupéla, vice et versa. C'est le cas de Boulsa et Téma qui entretiennent ces relations à plaisanterie, vice et versa. On peut citer aussi le cas de Boulsa et de Mané, de Tenkodogo et de Koupéla, vice versa, de Koupéla et de Zorgho, vice et versa etc...

La deuxième catégorie d'alliance à plaisanterie peut se présenter entre deux villages proches d'une contrée ou deux quartiers d'un même village. La relation entre deux villages peut s'entendre comme un lien entre deux villages d'une même province alors que la relation entre deux quartiers se définit sur l'échelle de deux entités d'un même village. C'est ainsi que dans la province du Namentenga précisément à Boulsa les quartiers suivants entretiennent des liens d'alliance à plaisanterie: Nioga/Paranouigué, sanyiri (localité proche de koupéla)/Bonam (quartier de Boulsa) ; Bonam (quartier d'origine de Boulsa de Naaba namendé)/Baloguin, koupéla ; habitants de Wagda/ (quartier de Boulsa)/ chef de Boulsa ; Dapoya/Ouidi ; Waglin (habité par des yadse/ princes de Boulsa issus de Naaba Namendé) ; Kognéré/Doatenga ; Lioulgou/Kognéré ; Paspāga/Bagānin.

A Koupéla, on retrouve la même pratique entre le chef de Koupéla et les habitants du quartier Dapoya ; les quartiers Balma/Paspāga. On retrouve la même pratique à koupéla entre les quartiers suivants: Balma/Dapooré/Paspāga ; Nakalbo/Dapooré; Voogo/Kalguin

A Zorgho cette pratique se retrouve entre les localités ou villages: Kaanghin/Tanghin/Méguet ; Kabouda/Zorgho; Zorgho (Nakomse (princes)/Bougoulem (Nioniosé) ; Tensobdogo/Pissy ; Pissy/Gelgê ; Ouidi/Tambogo ; Yougoulmandé/Da yorgo (quartiers des yarsé) ; Dapoya/Nayirdamba (cour royale) ; Nédego/Méguet; wapassi/(quartier Bãdo)

Il faut dire que toutes alliance à plaisanterie sont basées sur des pratiques parfois séculaires que les habitants ont eux mêmes du mal à situer. Ils résument cette pratique par la formule légendaire propre aux hommes de culture : c'est le rog n miki ! Ce qui veut dire que la pratique est antérieure à leur naissance et que par conséquence elle doit être scrupuleusement respectée, pérennisée, de peur de subir le courroux des ancêtres.

I. 2. Les groupes sociaux et les alliances à plaisanterie

L'alliance à plaisanterie fonctionne avec des relations précises entre groupes sociaux. Ces groupes valident ces relations par des liens étroits établis par leurs ancêtres et aînés. Des textes mythiques et des récits oraux illustrent cette pratique. C'est ainsi qu'à Boulsa, les groupes sociaux suivants entretiennent des relations à plaisanterie: Nioniosé/yarsé ; yarsé/dapooré ; nioniosé/peuls ; yadsé/gourmanthés ; benda/yarsé; nakomsé/habitants de waglin ; yarga/yemdaado ; benda/sããba (forgeron); sããya/yuuma ; peuls/ sããya; yarsé/ sããba (forgeron) ; yarsé/ sããya ; yarsé/mareuse (teinturiers d'origine sonrhai).

A Tenkodogo, nous avons retrouvé les mêmes types de relations entre les groupes sociaux qui vivent en symbiose: Bissa/Gourounsi ; moose/sana (samo) ; silmigha (peuls)/yarga ; yarga/ sããya; silmiga (peulh)/yarga; silmiga (peul)/yarga

A koupéla ce sont les groupes yarsé/(yemdaado) qui entretiennent la parenté à plaisanterie.

Quel aperçu peut-on faire sur les groupes sociaux étudiés ?

Les Nioniosé sont les premiers habitants du moogo. Ils ont été assimilés par les moose, mais ils demeurent les gardiens du culte des ancêtres et possèdent le pouvoir de la terre.

Les yarsé sont des hommes qui ont introduit l'islam et le commerce au moogo. Ils sont venus du Mandé par vagues successives au moogo notamment sous les règnes de Naaba kudumye et Naaba Kuda. Ils ont pu ainsi convertir le moogo Naaba, c'est pourquoi, la religion islamique a beaucoup pénétré le moogo de façon pacifique. Ils étaient craints pour leurs pouvoirs magico-religieux.

Les yamdaado, ce sont les gardiens de la cour du moogo, ce sont des habitants d'origine gourounsi. Ils constituent la garde du chef. Les Saayâ sont les forgerons qui possèdent le pouvoir de domestiquer le feu car ils fabriquent les instruments aratoires ainsi que plusieurs outils indispensables à la survie des populations qui pratiquent l'agriculture. Ils sont craints pour leurs pouvoirs magiques, c'est aussi une caste. Les Benda sont les tambourinaires, ils sont chargés de mémoriser les hauts

faits du royaume et toute l'histoire du souverain et des hommes et de la tradition. Les yuumba, sont des troubadours du royaume, ils chantent les hauts faits de la tradition. Les poeese, sont les gardiens de la pureté des femmes du souverain, ils faisaient subir l'épreuve d'ordalie (qui consiste à désigner grâce à l'eau contenue dans unealebasse la personne coupable) aux femmes du chef coupables d'adultère. Les peuls sont une ethnie intégrée au moogo car leur activité d'élevage leur impose une mobilité géographique, mais ils s'intègrent facilement avec tous les autres groupes. Les mareense, sont des populations d'origine sonrhai qui sont des grands teinturiers, ils sont intégrés au moogo comme les yarsé. Les san sont les populations de l'ouest du Burkina qui sont aussi appelés samo, ils plaisantent avec les moose. Les Bissa, sont des populations au sud-est du burkina qui ont une origine madingue. Les gourtmantché sont une population de l'Est du Burkina qui plaisante avec les yadsé. Les yadsé, ce sont des population mosse qui parlent une variante dialectale du moore : le yadre. Ils sont aussi les descendants d'un grand roi du nom de Naba yadéga.

A Zorgho on a presque les mêmes groupes qui interviennent dans la parenté à plaisanterie : yarsé/moose peuls/yarga; yarga/ sããya peul/poeega ; yarse/poesse ; sããya/benda ; benda/mareense; poesse/nioniose ; poesse/dapoya; poesse/yemdaado; nioniosé (quartier bãdo)/chef de zorgho

Les origines socio-historiques et anthropologiques : les textes fondateurs basés sur les mythes et légendes générateurs des solidarités culturelles

Les mythes, les légendes et autres documents historiques font partie des genres qui expliquent la cosmogonie d'une société donnée, ses formes d'organisation sociale, ses us et coutumes. Nous classerons les origines socio-historiques et anthropologiques de l'alliance et de la parenté à plaisanterie à cinq niveaux :

- a. entre les ethnies ;
- b. entre les régions-villes et villages ;
- c. entre les groupes sociaux ;
- d. entre groupes sociaux et ethnies ;
- e. entre les patronymes.

La thèse de l'origine de l'alliance à plaisanterie viendrait selon l'hypothèse la plus répandue d'un conflit entre deux groupes ethniques, deux villages etc. C'est le cas des villages de Boulsa et Téma. Il y a aussi le fait que l'alliance viendrait aussi de deux groupes originels qui se sont séparés : c'est le cas des San et des Bissa qui se sont séparés à cause de la tête de chien.

II. Taxinomie et typologie de la parenté à plaisanterie

II.1. Taxinomie

De façon générale, dans nos quatre zones d'étude correspondant à l'aire culturelle moaaga, le terme utilisé est **dakiire**. Ce terme désigne dans l'ensemble toutes les formes d'alliance et de parenté à plaisanterie. Etymologiquement le sens de dakiire serait difficile à trouver. Selon certaines sources, on apparente le terme à dakandre c'est à dire faire le riche. Nous avons la racine da de dawa qui veut dire homme.

Cette hypothèse nous semble très peu plausible au regard de la dimension amusement que charrie l'expression.

II.2 Typologie (diverses formes)

Au plan de la typologie, on distingue diverses formes.

Dans un premier cas de figure, on peut parler de parenté à plaisanterie lorsque deux ancêtres concluent un pacte de paix ou scellent une alliance "sacrée". C'est l'exemple des habitants de Téma et de Boulsa qui se sont liés par un pacte de non agression suite à une guerre fratricide déclenchée entre deux souverains rivaux d'antan.

Le deuxième cas de figure porte sur l'ascendance commune d'un groupe originel qui connaît une scission.

Le troisième cas de figure porte sur le lien matrimonial entre deux groupes donnés, il y a dès lors une alliance matrimoniale par les liens du sang qui exclut toute forme d'agressivité et introduit de facto le jeu pour renforcer les liens. Le premier cas de figure peut présenter l'alliance à plaisanterie entre les petits frères de l'époux et sa femme ; entre la femme et sa belle-famille ; entre petites sœurs de la femme et l'époux ; entre enfants et frères (oncles maternels) de la mère. Le second cas se traduit par les liens matrimoniaux interethniques.

Toutes ces relations sont sous tendues par le pacte de paix et la volonté de vivre en symbiose, reconnaissant l'altérité ; mais créant un nouveau cadre neutre proscrivant la domination car l'alliance (enfants) sont une partie de chaque entité, ce qui conduit à respecter les coutumes et le mode de vie des autres ; même si parfois des aspects sont souvent sujets à railleries

III. Les thèmes dans la parenté à plaisanterie

Les thèmes qui sont utilisés dans les relations de parenté et d'alliance à plaisanterie sont articulés autour de motifs axés autour des mythes qui illustrent l'origine du phénomène ainsi que des échanges au plan langagier.

C'est ainsi que dans la province du Namentenga, nous avons des thèmes qui gravitent autour du père et du fils. On peut par exemple interpeller son allié à plaisanterie en ces termes: "ta tête comme la tête de ton père". Le thème peut aussi porter sur la mort (allusion à un drame banalisé : cas du chef de pissila assassiné par son frère). Le thème peut porter sur le bestiaire : "mangeurs de crapauds (ressortissants de zorgho), mangeurs de charognards". Le cas le plus fréquent est le "vol", thème favori des moose qui accusent les sana en ces termes : "le samo vole le zom koom (boisson faite à base farine de mil) de sa femme pour le boire". Cette dérision portée sur les samo n'a pas un but précis que de montrer le burlesque de l'acte. Le thème du cadavre est aussi usité. Lorsqu'il y a relations entre deux groupes, en cas de décès d'un membre de l'autre groupe, on peut remarquer que celui-ci peut aller jusqu'à voler le cadavre ou encore tirer les pieds du cadavre. En guise de compensation, le groupe peut demander un dédommagement en termes monétaires. On peut en signe de simulacre brûler le tombeau. La bagarre physique peut s'engager à l'occasion entre les deux groupes et des blessures graves peuvent en résulter. Mais il est formellement interdit de porter une rancune. Le cas s'est passé à koupéla selon un de nos informateurs où le bras d'un protagoniste s'est cassé suite à la

relation à plaisanterie, mais il ne s'est rien passé car, les règles du jeu étaient bien précises.

De nos jours, dans les régions fortement christianisées, l'église catholique interdit toutes ces pratiques car la dépouille mortelle doit être respectée. Donc cette pratique a presque disparu de nos jours.

On peut assister à des scènes brutales où le parent à plaisanterie va jusqu'à cracher sur la figure de l'autre (cas à Koupéla selon un de nos informateurs)

On peut aussi plaisanter sur le sexe de la femme du groupe à plaisanterie. C'est ainsi qu'on peut lui dire : "ton sexe est sans poils (galbe)".

Dans la province du Boulgou, les thèmes gravitent autour des coutumes. On peut dire que les thèmes récurrents sont : nowoko (longue bouche), lalga (corde) cf. analyse langagière.

Dans la province du Kouritenga, les thèmes sont articulés autour des motifs suivants : “goyaves chauds”, “linga” (gourde où les habitants de zorgho mettent les crapauds), panier de haricot offert au chef de Koupéla à l'occasion de sa fête.

Dans le Ganzourgou, le thème majeur est le crapaud, plat prisé par les habitants de Zorgho. c'est ainsi que par exemple, à la fête (Nabasga) du chef de Zorgho, les habitants de Koupéla peuvent mettre un crapaud dans une gourde et l'offrir au chef en guise de cadeau.

Examinons à présent les mots et interdits dans la parenté à plaisanterie.

IV. Les mots et interdits dans la parenté à plaisanterie

VIII. Les mots et interdits dans l'alliance et la parenté à plaisanterie

Il y a des interdits bien précis qui régulent les relations de parenté à plaisanterie entre les individus, ethnies et groupes sociaux. Les résultats de l'enquête permettent de dégager six groupes d'interdits :

- a. La prohibition de l'adultère ;
- b. Les insultes sur les défauts physiques ;
- c. L'insulte de la mère ;
- d. Les interdits matrimoniaux ;
- e. Interdiction de saigner ;
- f. Les autres formes d'interdit ;

Il y a des codes bien précis qui régulent les relations de parenté à plaisanterie entre les groupes sociaux. Au plan langagier, on peut plaisanter, mais, il y a des terrains interdits. Dans les quatre provinces, il y a des permanences. Par exemple, il est interdit d'insulter la mère du parent parce qu'elle n'appartient pas au même groupe que le père qui est l'objet de la plaisanterie. Il est interdit aussi d'utiliser le mot "bâtard" car l'insulte est très grave et lourde de conséquences et peut appeler à des actes de violence. Le moaaga ne plaisante pas avec l'honneur de sa mère.

Au plan des interdits sociaux, on a une règle stricte de prohibition d'adultère est observée entre les groupes suivants : forgeron/nionioga, nionioga/peul, yarga/bendre, yarga/poeega pour ne citer que ceux-là. Ces interdits permettent de sauvegarder le socle de la société et éviter le dysfonctionnement de celle-ci. Un membre qui violerait cet interdit

se verrait frappé de sanction sociale : marginalisation, bannissement et invocation des tenses (ancêtres) punition ultime (mort).

Il est interdit d'adresser des injures grossières sur le caractère physique ou moral de l'homme ou de la femme ou de la famille parent à plaisanterie.

Il est enfin interdit de poser de mauvais actes de peur d'abîmer le caractère serein entre les deux groupes à plaisanterie.

Les mots et interdits ne sont pas les seules fonctions qui régulent le phénomène de l'alliance et de la parenté à plaisanterie, nous avons aussi des règles liées à l'âge.

V. Les groupes d'âge engagés dans la parenté ou alliance à plaisanterie

De façon générale, il n'y a pas de restriction d'âge dans les groupes d'âge qui peuvent être autorisés à pratiquer la parenté ou l'alliance à plaisanterie. Ainsi à tout âge, on peut plaisanter, un vieux de cent ans peut plaisanter avec un enfant de dix ans. On peut aussi plaisanter avec le chef, lui tirer la moustache, mais on ne doit pas dépasser les limites comme par exemple aller jusqu'à lutter avec lui. Au moment des funérailles, on peut s'amuser avec tous les parents à plaisanterie sans distinction de sexe et d'âge etc... Un enfant peut s'amuser avec tous les groupes d'âge pourvu qu'il soit en mesure de raisonner et d'avoir une capacité de discernement. Des cas de syncrétisme religieux peuvent se manifester dans certaines fêtes musulmanes qui pratiquent volontiers le jeu du dakiire(exemple zabende).

C'est ainsi qu'à l'occasion du Zabende (fête musulmane) même un enfant peut verser de l'eau sur tous les parents à plaisanterie (jeunes, vieux). On peut pratiquer des jeux corporels, se taper dessus, par des tapes amicales ceci est surtout valable pour les parents de même groupe d'âge.

Si l'âge permet de réguler le phénomène des alliances et de la parenté à plaisanteries, il n'en va de même pour les mythes et légendes qui permettent plutôt d'en connaître l'origine.

VI. Mythes ou légendes illustrant la parenté à plaisanterie : fondements socio-historique et fonctionnement

Dans nos cinq zones d'étude, nous avons eu des textes qui illustrent l'origine de la parenté à plaisanterie. L'origine de la parenté à plaisanterie entre Boulsa et Téma, provient selon les sources orales ⁽¹⁾ d'une guerre fratricide entre deux chefs rivaux. Ils se sont battus jusqu'à ce que mort s'en suive. Nous pensons qu'au delà du récit mythique, il s'agit de placer des garde-fous pour installer la paix entre deux villages voisins. C'est une façon d'anticiper les conflits.

A Tenkodogo, nous n'avons pas eu de récits illustrant ce phénomène.

⁽¹⁾. Selon le bend'naba de Boulsa, interview en mai 1998.

Par contre, à Koupéla ⁽²⁾, l'origine de la parenté à plaisanterie date de Naaba Zāare, lorsque les habitants de Zorgho sont venus chercher des crapauds avec des sacs (le témoin qui livre le récit avait treize ans).

A Zorgho, nous avons des récits mythiques qui nous donnent l'origine de la plaisanterie entre yarse et poeese, entre poesse et sãayã, entre peuls et poeese, entre poesse et yamdaado, entre poeese et benda ⁽³⁾. Notre informateur a donné des récits pertinents qui montrent qu'il est bien imprégné de la tradition, convaincu de son efficacité et continue de perpétuer cette pratique grâce à la mémoire collective. Nous reviendrons dans un autre article sur l'analyse de ces mythes et légendes qui illustrent la parenté à plaisanterie.

A Gombougou dans le Zounwéogo, l'origine de la parenté à plaisanterie entre Bissa et Sana provient de la bagarre qui a opposé deux frères pour s'emparer de la tête d'un chien.

Si les mythes et les légendes permettent de révéler l'origine de la parenté à plaisanterie, il n'en va de même pour l'analyse langagière qui permet de comprendre le fonctionnement social et les liens qui unissent deux personnes ou deux groupes.

VII. Analyse langagière des corpus oraux

L'analyse langagière de corpus oraux permet de dire quels sont les mots qui fondent les sentiments des hommes qui pratiquent la parenté à plaisanterie.

⁽²⁾. Selon la cour royale, interview en mai 1998

⁽³⁾. Selon les sources de l'informateur Korogo Tenga 55 ans, Zorgho le 25 mai 1998.

Ainsi on a des énoncés basés sur le corps: "ta tête comme la tête de ton père", " ta tête comme la tête de ta tante". Cette référence à la tête n'a aucune incidence car lorsque l'on a la tête de son père cela veut dire que le lien consanguin est bien fort et on est bien " le fils de son père " donc identifié au groupe.

La mort est souvent le sujet à plaisanterie : " tu n'as pas entendu la nouvelle ? , le vieux Tenga est mort" (alors qu'il s'agit d'un mensonge, on joue ici avec la mort). "Ta tante Poko au lieu de mourir va se pendre, est-ce qu'une personne honnête peut oser se pendre". Le tragique côtoie le comique.

Dans les relations entre Tenkodogo/Koupéla, nous avons aussi des énoncés suivants :

"vous avez de longues bouches" : habitant de Koupéla

"nous voulons un puisard pour écraser les graines de néré : habitant de Tenkodogo

"Ils disent qu'ils veulent un linga pour boire de l'eau"

"attrapez vos puisards et nous allons décrocher nos gourdes pour puiser de l'eau": habitant de Koupéla

Nous avons un jeu sur l'homologie entre les longues bouches et le puisard.

Les moose et les yarse dans la province du Ganzourgou vont plaisanter sur les registres suivants:

"qui êtes-vous mauvais yarse?" M

"qui êtes-vous mauvais moose ; gens qui creusent des trous de rats voleurs?" : Yarse

"vous appelez votre mère pog paala (nouvelle mariée)" : Moose

"curieux yarse pourquoi vous ne cherchez pas la chefferie?" : Moose

"vous (moose) ne suivez le chef uniquement que pour manger" : Yarse

L'analyse langagière permet de noter le fait que les yarse lancent des invectives aux moose en les assimilant à des grands enfants, des gens qui font la chasse aux rats. Les moose jouent sur le burlesque et l'attachement des yarse à leur mère qu'ils traitent de nouvelle mariée. Ils (moose) semblent jouer la politique de l'autruche des yarse pour faire de leur mère une jeune femme.

La place du yarga au moogo ressort dans la société moaaga, comme un homme de la religion musulmane et tourné vers le commerce alors que les moose sont des " gens du pouvoir ".

Quand aux peuls et aux yarse ils s'amusent en ces termes:

"si ce n'est pas à cause de vos femmes vous n'êtes pas rentables, vous ne valez rien car ce sont vos femmes qui trouvent le lait pour nous le donner"

Les moose font donc des femmes peuls l'essentiel de leur intérêt car les hommes ne vendent pas le lait.

Quand aux yarse/saaba ils s'amusent en ces termes:

"c'est notre travail qui peut vous permettre de manger grâce aux outils de culture que nous fabriquons" : Saaba

"Ne travaillez pas et vous verrez que nous nous débrouillons pour manger" : Yarse

Ainsi les sâaba (forgerons) se vantent d'être les principaux pourvoyeurs de nourriture des yarse. Les yarse de renchérir en montrant qu'ils sont de grands commerçants capables de se nourrir tous seuls par leur trafic caravanier.

Les yarse/poese plaisaient en ces termes:

"vous mentez et vous faites mettre à mort des innocents" : Yarse

"vous mentez que vous voyagez toujours, même aujourd'hui" : Poesse

Dans ces échanges verbaux nous voyons que les poese sont de redoutables gardiens de l'épreuve d'ordalie, en ce sens qu'ils faisaient mettre à mort les gens. Ce rôle est stigmatisé par les yarse. En revanche les poese accusent les yarse de voyageurs même si aujourd'hui ils ne le font plus avec leurs ânes sous la canicule du moogo. Auparavant, dans le moogo, le yarga ne pouvait pas rester sans voyager, le trafic caravanier était son activité de prédilection.

L'analyse du corpus oral fait partie de l'ensemble de la source orale qui permet d'analyser la portée éducative de la parenté à plaisanterie.

VIII. Portée éducative de la parenté à plaisanterie

De façon générale, tous les acteurs sociaux que nous avons rencontrés dans les quatre provinces sont unanimes à dire que la parenté à plaisanterie présente une portée éducative certaine.

Les règles de jeu permettent de dire la vérité à son parent à plaisanterie, ce qui est un signe de sincérité et de régler les conflits sociaux. C'est une pratique qui permet de se divertir et d'oublier un tant soit peu les soucis quotidiens de la vie d'où son caractère ludique. La parenté à plaisanterie est opérationnelle parce que toute la société s'y retrouve, la connaissance approfondie de deux familles ou de deux ethnies, la compréhension mutuelle. Les interdits matrimoniaux renforcent le sentiment de cohésion sociale quand bien même cette pratique n'est pas souvent respectée de nos jours surtout par jeune génération. Les actes répréhensibles du parent à plaisanterie sont souvent "dénoncés" ce qui permet de faire respecter les comportements sociaux, par exemple l'adultère est stigmatisé et sévèrement sanctionné. Ce qui peut amener par exemple un adultère à changer. Ce qui fait dire à un de nos informateurs, cette formule métaphorique: "le dakiire est un couvre-feu et peut désamorcer beaucoup de tensions car il peut éviter les conflits entre deux localités". L'aspect le plus important est l'entraide, l'entente, l'harmonie, car la parenté à plaisanterie permet à deux villages de jouer ensemble, de se familiariser tout en se respectant. Il y a un respect individuel et collectif. Les injures sans arrières pensées sont des parures de ce ciment social. Les mots prennent une connotation

affective et de rapprochement. On peut noter aussi le pardon et l'humilité dans la parenté à plaisanterie. La parenté à plaisanterie permet de respecter les vieillards car ils sont garants de la stabilité sociale et peuvent prodiguer des conseils judicieux. La parenté et l'alliance à plaisanterie permettent de perpétuer la tradition, de suivre la voie de la coutume

A une fonction de d'éducation succède une fonction régulation de tensions sociales de la parenté ou l'alliance à plaisanterie.

IX. Le rôle de régulation de tensions sociales de la parenté à plaisanterie

Le rôle éducatif va de pair avec celui de régulation des tensions sociales.

La parenté à plaisanterie est bénéfique en ce sens qu'elle permet de créer l'effet d'apaisement des dysfonctionnements des inégalités de la société : notion du bienfait, de vérité, purge et désamorçage, éviter les drames, éviter les querelles entre jeunes, enfin elle cultive la notion pacificatrice. La fortune ou la considération sociale est proscrite en ce moment d'où la notion d'effet cathartique ⁽⁴⁾. Le riche et le pauvre, les jeunes et les vieux, les hommes et les femmes se côtoient dans une

⁽⁴⁾ . Katharsis (grec) : purge comme capacité de contenir et de désamorcer une charge émotionnelle. Dans le domaine de la parenté et de l'alliance à plaisanterie Katharsis libère en permettant de vider cette charge émotionnelle, voire agressive sous forme ludique.

parfaite harmonie. En disant la vérité à son parent à plaisanterie, on lui permet de voir "la poutre" qui se trouve dans son œil et de se corriger en évitant le seuil ultime qui est le bannissement. D'où l'adage "ned dakiire n togsda a zug yelle" : « c'est votre parent à plaisanterie qui vous dit votre problème; votre défaut ». On peut ainsi appeler son parent à plaisanterie et lui dire de corriger une déviation sociale, un mauvais acte, le sauvant ainsi d'un mauvais pas et de la sanction du groupe. D'ailleurs celui-ci vous saura gré de ce service par rapport à la chute que souhaitent vos ennemis. C'est pourquoi le parent à plaisanterie est sur le même plan qu'un frère de sang, car il ne vous trahira jamais, ne vous enviera jamais, il est guidé par les lois de la tradition et de la dignité, bref de la vérité comme on peut le voir dans le motif du Gandaogo chez les moose, l'homme qui incarne les vertus de l'homme courageux attaché aux vertus de la vérité. On a une double valence négative/positive dans l'acte de régulation des tensions sociales: enfer et paradis ; parce que la vérité vous foudroie, mais elle rétablit aussi l'équilibre rompu et ramène la paix dans le groupe, la famille, le village, les ethnies.

Quelle peut être dans le Burkina Faso du 20^e siècle, l'avenir de la parenté à plaisanterie? Comment valoriser le Vivre Ensemble dans un Burkina Faso agité par les conflits intercommunautaire

X. Avenir de la parenté à plaisanterie au Burkina Faso

Le récent drame de Yirgou vient nous rappeler que nous ne sommes pas à l'abri des conflits intercommunautaires même si nous avons été épargnés jusque-là depuis les indépendances.

Dans toutes les quatre provinces que nous avons visitées, une permanence se dégage, la nécessité de perpétuer cette pratique, mais examinons méthodiquement, les réalités en présence. Il ressort surtout que le dakiire est une bonne pratique (grande chose) dans les campagnes car, les populations connaissent son fonctionnement. Personne ne connaît l'origine du dakiire celui qui prétendrait la connaître est un menteur affirme un vieux de Boulsa. Le dakiire serait une pratique envoyée par Dieu - dit un notable de Zorgho - pour éviter à l'homme d'oublier son passage éphémère sur la terre, la mort. Un autre ajoute "si le dakiire finit, c'est le monde qui finit", « si le dakiire finit ce sera la jungle ». C'est ainsi que chaque région et/ou groupe, façonne la pratique selon ses propres règles. Selon les avis en présence, on peut dégager deux tendances :

- une première tendance est pessimiste quand à l'avenir ou la pérennité de la parenté à plaisanterie. Certains exemples ne sont pas applicables à toutes les situations pour dénoncer les travers de la société. Ce qui fait dire à un de nos informateurs que l'on ne peut pas vulgariser le dakiire conventionnellement parce qu'il y a des principes stricts à respecter. Il faut en maîtriser auparavant toutes les contours avant de s'y lancer autrement on peut commettre des dégâts sociaux.

- une seconde tendance est favorable à la pérennité de la pratique parce que l'on peut en tirer des bénéfices pour toute la société.

Les enfants d'aujourd'hui s'énervent avec leur parent à plaisanterie parce que leur mentalité a changé: le cœur et la tête. Le dakiire était vivace parce que dans le passé, les gens s'aimaient, il y avait la franchise, mais l'évolution du monde a modifié cette pratique. L'amour était le sentiment qui guidait les hommes à entretenir des relations de jeu entre eux de façon à anticiper les conflits. Mais le modernisme (système rationnel légal) c'est à dire la modernité a bouleversé les rapports sociaux en installant de nouvelles références l'argent l'orgueil la cupidité, bref, de nouveaux enjeux axés sur les valeurs marchandes ; d'où le bouleversement social. Ainsi l'homme ne pouvait pas entrer en conflit avec son enfant (enfant de sa sœur, neveu ou nièce), les oncles maternels étaient liés et entretenaient des relations de parenté alimenté par la plaisanterie avec leurs neveux. La modernité efface ces pratiques mais - soutient un de nos informateurs - il faut malgré tout essayer de sauvegarder cette pratique. Les mutations sociales ont entraîné des bouleversements: dégradations de la parenté à plaisanterie, à cause des voyages qui ont causé des bouleversements sociaux dans les comportements culturels..

Il faut - affirment des informateurs- sensibiliser les décideurs de la recherche, les autorités de la nécessité d'insérer cette sensibilisation chez les jeunes, les générations montantes et dans les institutions scolaires et sociales, dans la société civile. Il faudrait peut-être moderniser la pratique l'adapter au lieu de la faire de manière archaïque.

On remarque que dans la modernité, certaines personnes préfèrent régler leurs différends au commissariat, à la justice, dans les lieux réservés aux institutions modernes au lieu de faire appel à la tradition ou à la parenté à plaisanterie. C'est un véritable danger, d'où la nécessité d'inculquer cette pratique dans l'inconscient collectif de la société moderne.

L'épouvantail de la tradition est un garde fou à la stabilité sociale, si on transgressait un interdit on était frappé par les ancêtres (mort) d'où le respect de la tradition et de la parole donnée dans la parenté à plaisanterie. C'est une valeur que l'on peut cultiver dans la société burkinabè actuelle. C'est une question de système de référence.

Ceux qui refusent de régler leurs différends à l'amiable ne réfléchissent pas – pensent nos informateurs - car affirme l'un d'eux : "en 1957-58 une fracture est intervenue lors d'une bagarre qui a opposé deux parents à plaisanterie pendant les funérailles à Koupéla; mais la situation a été réglée à l'amiable, on pouvait donc s'amuser sans conséquences ”.

Un autre informateur (Korogo Tenga) de Zorgho plaide pour la pérennité de la pratique en affirmant qu'il a accepté le pardon d'un ennemi grâce à l'intervention du chef, il y a dix ans, il allait y perdre la vie, il reconnaît le bienfait de cette médiation : car si tu refuses le pardon du chef ou celui d'un parent à plaisanterie, tu refuses alors celui de Dieu dit-il.

D'autres informateurs d'ajouter: “ si deux villages sont en conflit, ils doivent se référer à la tradition par le biais de la parenté à plaisanterie par exemple de façon à ne pas basculer dans la violence, des situations

du genre perpétré au Rwanda et au Burundi. Il y a des années, quand on chassait, un prisonnier et, qu'il se réfugiait dans la mosquée du quartier des yarse à marmousyargo, il ne lui était fait aucun mal. Cela était dû à la force de la tradition grâce au dakiire. Cette force du dakiire doit être exploitée de façon rationnelle dans notre société contemporaine afin d'éviter des drames sociaux et cultiver la cohésion sociale ”.

* *

*

Conclusion

L'usage des expressions “ parenté ” ou “ alliance à plaisanterie ” peut entraîner beaucoup de malentendus, du fait que la “ plaisanterie ” apparaît dans des situations très différentes. Il existe d'autres cas d'exclusion notamment le mariage ; la notion oscille entre deux concept : exception ou évolution. Le pacte de sang et l'entente entre deux villages deux quartiers sont aussi des situations qui fondent l'origine de l'alliance à parenté à plaisanterie.

Du point de vue général, elle est présente aux moments critiques où deux aspects contradictoires du monde risqueraient d'entrer en

collusion. Le rôle de “ la parenté ou l’alliance à plaisanterie ” est alors de jouer sur la régulation de tensions sociales et d’assurer l’accord des couples opposés qui apparaissent dans toutes les situations envisagées du point de vue social, religieux, psychologique etc..

Le déracinement culturel des jeunes générations africaines limite l’expression de ce mode de communication souvent à des clichés et des stéréotypes. Son adaptation au modernisme et à la ville demande tout un travail de reconstruction afin de ne pas dénaturer le phénomène et en faire une pratique sans âme et exploitable par les individus peu soucieux de perpétuer les vertus de la tradition et de la paix, mais plutôt d’assouvir leurs propres intérêts dans ce monde ouvert à la mondialisation. Il y a un travail de réflexion à mener au niveau interdisciplinaire : sociologues, éducateurs, anthropologues, psychologues etc...

BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrages

BRACKELAIRE, J. L., *Anthropologie et société*, Université de Louvain, 1993, pp.125-140

COPANS J., *La longue marche vers la modernité africaine, savoirs intellectuels, démocratie*, Paris, Karthala, 1990, p. 352

DIETERLEN Germaine, *Essai sur la religion bambara*, PUF, 1951, aux pages 83-85 ("la parenté à plaisanterie").

EVANS PRITCHARD, E .E., *Some collective expressions of obscenity in Africa*, *Journal of royal anthropological Institute*, 49, London, 1929, pp.311-331

EVANS PRITCHARD, E .E., *Zande Blood-brotherhood*, *Africa*, 6, London, 1933, p.369-401

- FORTES, M. *The dynamics of clanship among the tallensi*, London, OUP, 1945, XX, 270 p
- GRIAULE, M., *Dieu d'eau*, Paris, 2d, du chène, 1946, 270 p
- GRIAULE, M., *L'alliance cathartique*, Africa, 18, London, 1948, p. 242-258
- HEAD, S., *Joking and avoidance, Hostility and incest Man*, 1990, pp.377-392
- KHAN, M. Y., *Kinship in the Gadbas of Bastar, Man of India*, 1990, vol 70, N°2, pp.192-194
- LABOURET, H., *La parenté à plaisanterie en Afrique occidentale*, Africa, 2, London, 1929, p.244-254
- MAUSS M., *Parenté à plaisanteries*, Paris, 1928, in Ecole Pratique des Hautes Etudes (EPHE), Section des Sciences religieuses, annuaire, 1927-1928, pp.3-21
- MOREAU, R. E., *Joking relationships in Tanganyika*, Tanganyika, notes...12, Naïrobi, 1941, p1-10
- PAULME Denise, *Parenté à plaisanteries et alliance par le sang en Afrique occidentale*, Africa, 12, London, 1939, p.433-444
- PELDER, J.J., *Joking relationships in East Africa* 13, London, 1940, p. 170-173
- RADCLIFFE-BROWN, A. R., *A further note of joking relationships*, Africa, 19, London, 1949, p.133-140
- RADCLIFFE-BROWN, A. R., *On joking relationship*, Africa, 13, London, 1940, p.195-210
- RICHARD, A. I., *Reciprocal clan relationships among the Bembo of northern Rhodesia*, Man, 37, London, 1937, pp.188-193
- SOW, I., *Réflexions sur les injures et les paroles obscènes au Sénégal*, Bulletin de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire, Serie B ; Sciences Humaines, 1991, vol 46, N°3-4, pp.343-378
- SPIES, P. E., *Observations on utani customs among the Ngoniof Songea District*, Tanganyika notes....., 16, Naïrobi, 1943,p.49-53

II. Articles

- BADINI Amadé, "Les relations de parenté à plaisanterie: éléments des mécanismes de régulation sociale et principe de résolution des conflits sociaux au Burkina Faso", *in* , pp. 109-
- LALLEMAND, S., " Relations à plaisanterie, relations "froides " in *Une famille mossi*, Paris-Ouagadougou, CNRST, Recherches Voltaïques 17, 1997, pp. 269-294
- TALL Sékou, "Les alliances cathartiques (parenté à plaisanterie)", *in Tradition et modernité* N°04, Juillet 1996, p8
- SESSOUMA Dramane, " Les parentés à plaisanterie ", *in regard*, N°37 du 21 au 27 juin 1993, pp8-11
- MONTSERRAT Paul Marti, " Conduites permissives en Afrique ", *in Documentation ORSTOM*, , sd., p. 229-327
- PAGEARD Robert, "Notes sur les rapports de "Senakouya" au Soudan français particulièrement dans les cercles de Ségou et de Macina" *Bulletin de l'IFAN*, T. XX, sér. B ; N°1-2, 1958
- PAGEARD, R. " Notes sur les rapports de " Sanakouya ", cercle de ségou et de Macina [Soudan], *Bulletin de l'IFAN*, Serie B., 20, Dakar, 1958, p.123-141